



Résiliation d'une complémentaire maladie

Par **Scuper**, le **09/01/2012 à 16:44**

Bonjour,
Je suis en litige avec ma complémentaire santé (le groupe Groupe Formation Prévoyance à Chartres) qui m'a adressée une lettre recommandée le 28 novembre 2011 (deux jours après mes 65 ans). Le motif invoqué étant que je ne pouvais plus bénéficier du contrat groupe auquel j'appartenais.
Or j'avais demandé et obtenu la résiliation à ce contrat groupe le [s]26 décembre 2002[/s] et souscrit une adhésion à titre personnel au [s]01 janvier 2003[/s].
Suite à la résiliation qui m'a été adressée à effet au 31 décembre 2011, ma dernière lettre de refus de ladite résiliation, datée du 19 décembre 2011 est restée sans réponse à ce jour.
J'aimerais savoir ce qu'il est possible de faire, car il s'agit, selon moi, d'une résiliation fallacieuse.
Merci d'avance.
Cordialement,